



CONSEIL DES ÉTUDES – UN(E) ÉTUDIANT(E)

AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

À toutes les étudiantes et à tous les étudiants des universités constituantes, institut de recherche et écoles supérieures pour la désignation d'un membre étudiant au Conseil des études.

En vertu de l'article **18 d)** de la *Loi sur l'Université du Québec*, les étudiantes et étudiants ont droit à trois sièges au Conseil des études pour des mandats respectifs de deux ans.

Cet avis de mise en candidature est publié en vue de la tenue d'un scrutin universel ayant pour objet la désignation d'une étudiante ou d'un étudiant au siège occupé par **Madame Marie-Claude Plourde**, étudiante à l'Université du Québec à Montréal, dont le mandat viendra à échéance le 31 décembre 2019.

Conditions d'éligibilité

Le candidat doit être inscrit à un programme universitaire de premier, deuxième ou troisième cycle dans une université constituante, un institut de recherche ou une école supérieure.

Une étudiante ou un étudiant peut poser sa candidature pour siéger au Conseil des études en transmettant une lettre ou un courriel à cet effet, au secrétaire général de l'Université du Québec, accompagné(e) des documents suivants :

- curriculum vitæ abrégé (d'un maximum de 5 pages);
- formulaire de mise en candidature disponible sur le site Web (www.uquebec.ca/sgdaj/proc-desig.htm);
- photo numérique (résolution de 200 dpi minimum).

Le règlement général 13 concernant notamment la désignation des étudiantes et étudiants au Conseil des études est disponible sur le site Web (www.uquebec.ca/sgdaj/proc-desig.htm).

Le gouvernement nous demande de tenir compte de l'importance de la participation des femmes et des personnes issues des diverses communautés culturelles à la vie de notre société et au sein des organismes publics et parapublics. Nous vous invitons également à tenir compte de cette préoccupation dans le cadre de ce processus.

Période de mise en candidature

Du 10 septembre 2019 (9 heures)
au 30 septembre 2019 (16 heures)

Période de scrutin

(Si plusieurs candidatures)

Du 21 octobre 2019 (9 heures)
au 25 octobre 2019 (16 heures)

Tout renseignement additionnel peut être obtenu en s'adressant au soussigné.

Le secrétaire général par intérim
M^e Martin Hudon
Université du Québec
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7
Téléphone : (418) 657-4307
instances_uq@uquebec.ca